

Le Cercle vosgiens de "Lumières dans la nuit" est né à Thaon

THAON (C.P.). — Samedi après-midi le Cercle Vosgien de « Lumières dans la nuit » est né à la Maison des Jeunes de Thaon où s'étaient réunis, venus des quatre coins du département (Senones, Châtenois, Rupt-sur-Moselle, Contrexéville), des gens désirant comprendre et tenter de rassembler le plus de preuves possibles sur ces sujets volants non identifiés.

Il faut préciser que « Lumières dans la nuit » est un organisme national qui rassemble sous sa houlette les associations qui peuvent se créer sur le plan départemental.

Une quinzaine de personnes assistaient donc à la réunion constitutive du Cercle Vosgien. Le premier travail fut de définir et d'adopter les statuts, le second d'envisager une action sur le plan départemental pour rassembler les témoignages vécus ou à venir, intéresser les gens

aux phénomènes d'O.V.N.I., le troisième de constituer un comité, dont voici la composition : Président, M. Diolez, de Senones ; Vice-président, M. Paudrin, de Contrexéville ; Secrétaire, M. Weill, de Thaon ; Secrétaire adjoint, M. Chevalier, de Chavelot ; Trésorier, M. Boban, d'Igney.

Le siège social est fixé : 1, rue des Cèdres Bleus, à Chavelot, 88150 Thaon, où tout renseignement peut être demandé.

Si la réunion constitutive du Cercle Vosgien « Lumières dans la nuit » s'est tenue à la Maison des Jeunes de Thaon — que la nouvelle association remercie d'ailleurs — c'est en raison de la position centrale de la commune au sein du département et des possibilités d'accueil de la maison.

Une série de diapositives montrant des O.V.N.I. dans différents cioux furent projetées aux membres du nouveau comité.